



12 place de la Mairie
19260 TREIGNAC

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 19 octobre 2020
de l'association Photo Club Vézère Monédières

- :- :- :- :-

Nombre de membres présents : 8 – Cousteix Didier, Dupuy Danielle, Guimberteau Daniel, Lapeyrie Evelyne, Lauzanne Claudie, Michon Bernard, Plaisant Jean-Luc, Vergne Laure.

Nombre de membres représentés : 2 – Delhière Jacques, Magnaval Gérard.

Nombre de membres absents : 6 – Catherine Quiroga excusée

Nombre de nouveaux membres : 2 – Chassagne Denise, Pessato Laura.

Nombre de nouveaux membres excusés : 3 – Le Bot Patrick, Chris Bogaert, Luigi Benedettini

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut valablement délibérer.

L'assemblée générale est ouverte. à Treignac salle des associations, 1 place de la République, le lundi 19 octobre 2020 à 18 heures.

Laure Vergne assure la présidence et Evelyne Lapeyrie accepte d'être secrétaire de séance.

Laure Vergne présidente de séance, prend la parole. Elle remercie les membres présents et présente le rapport moral : Rappel du nombre d'adhérents sur la saison, rappel des activités pratiquées et des participations au concours et autres expositions (cf détail en annexe 1)

Laure Vergne présente ensuite le bilan financier préparé par le trésorier en exercice Gérard Magnaval et le budget prévisionnel pour l'exercice 2021. La trésorerie présente au 31/08/20 un solde positif de 2007,41€ (dont 99€ de parts sociales CACF)

Ces 2 rapports sont adoptés à l'unanimité.

La cotisation club pour l'exercice 2020/2021 reste fixée à 35 €. Pour les moins de 15 ans et pour le conjoint d'un adhérent, elle s'élève à 17,5€. La cotisation fédérale, facultative, est fixée à 38 €.

Renouvellement du bureau :

Rappel du bureau 2019/2020

Présidente : Laure Vergne
Trésorier : Gérard Magnaval
Trésorier adjoint : Jean-Pierre Luc
Secrétaire : Evelyne Lapeyrie
Secrétaire Adjoint : Claudie Lauzanne

Bureau pour l'exercice 2020/2021

Après en avoir débattu, sont candidats :

Laure Vergne	élue par 12 voix /12	Présidente
Evelyne Lapeyrie	élue par 12 voix/12	Vice-Présidente
Daniel Guimberteau	élu par 12 voix /12	Secrétaire
Claudie Lauzanne	élue par 12 voix / 12	Secrétaire adjointe
Jean Luc Plaisant	élu par 12 voix / 12	Trésorier
Gérard Magnaval	élu par 12 voix / 12	Trésorier adjoint

Membres supplémentaires du bureau : Laura Pessato et Bernard Michon

Afin d'organiser dans les meilleures conditions possibles les ateliers qui sont le 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois de 18H00 à 20H00, **il est demandé à chaque adhérent de confirmer ou non systématiquement sa présence 48H00 à l'avance.** Nous serons à priori environ 15 maximum à chaque séance. Il convient donc de se réunir soit dans une salle plus grande (la salle des associations à l'étage 2 de l'office de tourisme est une possibilité en cours d'étude) ou de faire deux groupes (cette option ne fait pas l'unanimité).

L'arrivée de Daniel Guimberteau sur la saison 2019/2020 a permis de donner naissance à notre site qui connaît un véritable succès depuis sa création et dont les visites sont accrues depuis la mise en place de la photo du jour. Daniel proposera également sur cette saison des ateliers post traitement ainsi que des rappels de la base de la photographie, il sera aidé dans cette mission par Chris Bogaert, arrivé très récemment dans notre groupe. Chris souhaite partager son expérience et nous faire profiter de son « savoir-faire photographique », de bien belles soirées en perspective.


La fédération, par le biais de notre UR, nous dote cette année d'une somme de 125€ qui est utilisée pour l'achat de papiers photo et de cartons pour les marquises. De cette façon et grâce également aux subventions qui nous sont attribuées, la gratuité des tirages destinés aux concours et exposition semble en bonne voie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Président de Séance,


Laure Vergne,

Le Secrétaire de Séance,


Evelyne Lapeyrie